

# DEMANDE DE PROPOSITIONS

Grands Défis Canada au *Sandra Rotman Centre*  
MaRS Centre, Tour du sud 101, rue College, bureau 406, Toronto (Ontario) Canada M5G1L7  
Tél : 416.673.6568 Téléc : 416.978.6826 Courriel : [sauverdescerveaux@grandsdefis.ca](mailto:sauverdescerveaux@grandsdefis.ca)



Grands Défis Canada<sup>MC</sup>  
Grand Challenges Canada<sup>TM</sup>

DES IDÉES AUDACIEUSES  
POUR L'HUMANITÉ.<sup>MC</sup>

## **Sauver des cerveaux**

Porter l'impact à grande échelle

Octobre 2013, révisé le 20 novembre 2013

## Sommaire

La progression du développement d'une personne est influencée par l'interaction des gènes qu'il possède et des expériences et de l'environnement auxquels elle est exposée – surtout au début de la vie. Vivre dans la pauvreté augmente l'exposition à divers environnements et expériences défavorables qui peuvent compromettre un sain développement. Ces facteurs de risque peuvent inclure une mauvaise gestion des complications à la naissance, le manque d'interactions affectives continues, l'exposition à la violence ou à la négligence, la malnutrition, les infections graves ou chroniques, l'exposition à des toxines environnementales, ainsi que d'autres sources de stress toxique. L'incapacité d'entourer les enfants des soins requis et de les protéger contre ces risques compromet le droit de millions d'enfants de se développer à leur plein potentiel. Cela représente une perte colossale de capital humain qui laisse la prochaine génération mal outillée pour résoudre les énormes défis qui emprisonnent les gens, les collectivités et les sociétés dans la pauvreté.

Avec l'objectif ultime d'accroître le capital humain, nous sommes à la recherche **d'idées audacieuses pour des produits, des services, des politiques et des modèles de mise en œuvre qui protègent et favorisent le développement précoce du cerveau de manière durable**. Les propositions doivent offrir des solutions novatrices pertinentes aux contextes peu dotés en ressources des pays à revenu faible ou intermédiaire.

Sauver des cerveaux recherche des idées audacieuses ayant un impact en situation réelle et offrant la possibilité d'être déployées à grande échelle. Ces idées devraient porter sur des produits, des services ou des politiques innovants, abordables et éprouvés. Les approches novatrices et une solide évaluation devraient valider à la fois la façon dont l'intervention sera exécutée pour **rejoindre le plus grand nombre possible d'enfants** et la façon dont cette intervention sera optimisée pour avoir **le plus grand impact possible sur chaque enfant rejoint**. On s'attend à ce que les candidats adoptent une approche axée sur **l'Innovation intégrée<sup>®</sup>**, définie comme étant l'application coordonnée de l'innovation scientifique/technologique, sociale et commerciale à l'élaboration de solutions à des problèmes complexes. Cette approche n'écarte pas ni ne néglige les bienfaits propres à chacun de ces types d'innovation, mais insiste plutôt sur les puissantes synergies qui peuvent être réalisées en alignant les trois formes d'innovation.

Les projets qui examinent et évaluent ces idées audacieuses doivent mobiliser les utilisateurs finaux et s'appuyer sur des systèmes locaux pour la mise en œuvre. L'équipe du projet, dirigée par des leaders efficaces et centrés sur les résultats, devrait être en mesure d'élaborer, de mettre à l'essai et de perfectionner ces innovations et leur application. Au bout du compte, les projets doivent produire des résultats mesurables et clairs qui soutiendront l'apprentissage pour accélérer les progrès en vue de relever le défi Sauver des cerveaux. Les initiatives axées sur la découverte scientifique ou le renforcement des capacités ne seront pas financées comme telles dans le cadre de cette demande de propositions.

Nous prévoyons financer des propositions soumises par des candidats admissibles affiliés à des organisations du Canada ou de pays à revenu faible ou intermédiaire admissibles. Les projets doivent être mis en œuvre dans des contextes peu dotés en ressource de pays à revenu faible ou intermédiaire admissibles. Il y a deux filières de financement pour les candidats :

1. **Les subventions de démarrage** visent à soutenir l'élaboration et la validation d'idées novatrices pour protéger et favoriser le développement précoce du cerveau en offrant jusqu'à 250 000 \$ CAD sur une période maximale de deux (2) ans. À la fin de la subvention, les projets doivent avoir franchi l'étape de la démonstration de principe, soit établir que l'idée novatrice est susceptible d'avoir un impact durable une fois déployée à grande échelle, en fournissant des preuves concrètes de l'impact qu'elle peut avoir sur un enfant en particulier *et* comment elle peut être mise en application dans la région cible. Veuillez noter que les candidats du Brésil ne sont admissibles qu'à une subvention de démarrage.
2. **Les subventions de déploiement à l'échelle** visent à soutenir la mise au point, l'essai et l'application de solutions innovantes ayant franchi l'étape de la démonstration de principe en vue de les porter à grande échelle, en offrant jusqu'à 1 000 000 \$ CAD en fonds de contrepartie sur une période maximale de trois (3) ans. Les projets doivent démontrer un impact réel sur le développement précoce du cerveau grâce à une approche qui accroît la portée de l'intervention et offre un fort potentiel d'impact durable à plus grande échelle.

La valeur du montant accordé devrait varier en fonction des besoins du projet.

Cette demande de propositions est publiée à nouveau le 12 novembre 2013 afin de souligner le partenariat conclu entre Grands Défis Canada, la Fondation Maria Cecilia Souto Vidigal et la Fondation Bernard van Leer, lequel ouvre l'admissibilité aux subventions de démarrage (jusqu'à trois pourront être accordées) à des innovateurs brésiliens proposant des approches intégrées pour appuyer le développement de la petite enfance. Ce nouveau partenariat est en association avec Grands Défis Brésil, une initiative du ministère brésilien de la Santé. Ensemble, les partenaires ont engagé une somme maximale de 6,8 millions \$CAN pour cette initiative.

**Date limite d'inscription : le 16 janvier 2014, à 23h59 HNE**

## Table des matières

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>II</b>
<b>1 INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
1.1 Grands Défis Canada	5
1.2 Partenaires régionaux - Brésil	
1.3 Problème et occasion	6
1.4 Le Programme Sauver des cerveaux	8
<b>2 APPROCHE.....</b>	<b>9</b>
2.1 But de cette demande de propositions	9
2.2 Filières de financement	9
2.3 Ce que nous recherchons	11
2.4 La collectivité Sauver des cerveaux	15
2.5 La plateforme Sauver des cerveaux	15
<b>3 ACTIVITÉS ET PRODUITS LIVRABLES .....</b>	<b>16</b>
<b>4 RÈGLES ET LIGNES DIRECTRICES .....</b>	<b>16</b>
4.1 Critères d'admissibilité	16
4.2 Instructions relatives à la présentation d'une proposition	18
4.3 Échéancier pour le dépôt d'une proposition	19
4.4 Processus d'examen	19
4.5 Critères d'évaluation	20
4.6 Coûts admissibles	23
4.7 Avis concernant la protection de la vie privée	24
4.8 Garantie	25
4.9 Propriété intellectuelle	25
4.10 Accès aux données	26
4.11 Droits de Grands Défis Canada	26
4.12 Assurances de la recherche	28
<b>APPENDICE A : PAYS ADMISSIBLES</b>	<b>29</b>

## 1 Introduction

### 1.1 GRANDS DÉFIS CANADA

Grands Défis Canada est engagé à appuyer des **idées audacieuses ayant un grand impact** en santé mondiale. Notre financement provient du gouvernement du Canada et nous finançons des innovateurs dans les pays à revenu faible ou intermédiaire et au Canada. Les idées audacieuses intègrent l'innovation scientifique, technologique, sociale et commerciale (que nous appelons l'Innovation intégrée<sup>®</sup>) et nous travaillons à catalyser leur déploiement à l'échelle, leur viabilité et leur impact. Nous sommes résolument centrés sur les résultats et sur les moyens de sauver et d'améliorer des vies.

*« Le Canada appuie le développement de l'innovation, en découvrant de nouvelles approches pour maximiser l'impact et obtenir des capitaux du secteur privé pour relever les défis mondiaux du développement. Les investissements stratégiques du Canada au cours des dernières années montrent des résultats prometteurs... les progrès réalisés par Grands Défis Canada en s'attaquant à des obstacles critiques pour résoudre certains des problèmes les plus urgents en santé mondiale ».*

#### **Budget 2012, Favoriser une croissance mondiale durable<sup>1</sup>**

Par le biais du **Fonds d'innovation pour le développement** créé en 2008, le Canada a été le premier pays à adopter, dans son enveloppe d'aide officielle au développement, une approche axée sur les Grands Défis pour résoudre des problèmes de santé mondiale. Grands Défis Canada est le principal instrument de mise en œuvre de ce fonds, travaillant aux côtés de ses partenaires du consortium, les Instituts de recherche en santé du Canada et le Centre de recherches pour le développement international.

Grands Défis Canada est un nouvel acteur important dans le secteur de l'aide étrangère canadienne. Notre vision est : **Des idées audacieuses. Un grand impact. Un monde meilleur.** Notre mission est de **Sauver et d'améliorer des vies dans les pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur grâce à l'Innovation intégrée.** Notre première priorité est de **Résoudre des problèmes critiques en santé mondiale.**

### 1.2 PARTENAIRES RÉGIONAUX – BRÉSIL

La Fondation Maria Cecilia Souto Vidigal et la Fondation Bernard van Leer se sont jointes à Grands Défis Canada en tant que partenaires régionaux du programme Sauver des cerveaux en vue d'appuyer l'innovation intégrée au Brésil. Ce nouveau partenariat est en association avec Grands Défis Brésil, une initiative du ministère brésilien de la Santé.

La Fondation Maria Cecilia Souto Vidigal est une fondation familiale brésilienne vouée à la promotion du développement de la petite enfance. Elle produit et diffuse des connaissances auprès de professionnels qui se dévouent à la petite enfance et de

---

<sup>1</sup> Budget du gouvernement fédéral du Canada publié le 29 mars 2012.

gestionnaires qui interviennent dans l'élaboration des politiques publiques. La Fondation Maria Cecilia Souto Vidigal a adopté trois grands axes stratégiques : 1) Les projets d'intervention – améliorer la qualité des services offerts aux femmes enceintes et aux enfants de six ans et moins. 2) Les projets d'articulation – maximiser l'impact des initiatives grâce à des partenariats. 3) Les projets de gestion des connaissances – tirer parti de la sensibilisation de la société au développement de la petite enfance.

La Fondation Bernard van Leer (FBVL) est une fondation privée dont le siège est situé aux Pays-Bas. Elle est active un peu partout dans le monde, investissant son savoir et ses ressources en visant à ce que tous les enfants puissent se développer à leur plein potentiel. Depuis plus de 64 ans la FBVL contribue à la mise en place de politiques nationales favorables à l'enfance, à l'accroissement des investissements publics et privés axés sur les jeunes enfants et à la prestation des services directs à la collectivité qui ont profité à des millions de familles. À l'heure actuelle, la FBVL cible trois buts stratégiques : 1) Déployer à l'échelle un apprentissage précoce de qualité. 2) Réduire la violence dans la vie des jeunes enfants et 3) Améliorer la santé des jeunes enfants en changeant les conditions dans lesquelles ils vivent.

### 1.3 PROBLÈME ET OCCASION

#### Le problème

Plus de 200 millions d'enfants dans les pays en développement sont incapables de réaliser leur potentiel de développement<sup>2</sup>. Bien que différentes zones du cerveau se développent à des moments différents et continuent de s'adapter tout au long de la vie, la plupart du développement du cerveau se déroule dans les 1 000 premiers jours de développement – durant la période foétale et de la petite enfance – ce qui en fait un moment d'une importance capitale. C'est dans cette fenêtre critique que les circuits neuronaux du cerveau se forment et se renforcent par l'utilisation répétée, ou bien sont perdus. Une adversité sérieuse au début de la vie peut engendrer des perturbations physiologiques dans les circuits en développement qui persistent jusqu'à l'âge adulte.

**En d'autres mots, les expériences et les environnements dans les premières années façonnent largement l'architecture du cerveau en développement et l'éventail des compétences et des capacités d'apprentissage qu'acquiert un enfant.** Tous ces éléments définissent la trajectoire de la santé à long terme. Par exemple :

- Un enfant ayant un retard de croissance de deux ans est à risque accru de déficits cognitif et pédagogique, qui se traduisent par moins de temps passé à l'école et moins d'apprentissage par année scolaire<sup>3</sup>. On estime que les déficits cognitif et pédagogique accumulés par les enfants qui ont un retard de croissance entraînent une perte de 22 % du revenu annuel à l'âge adulte<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Grantham-McGregor et al. Development potential in the first 5 years for children in developing countries. *Lancet*, 2007 **36**:60-70.

<sup>3</sup> Grantham-McGregor et al. Development potential in the first 5 years for children in developing countries. *Lancet*, 2007 **36**:60-70.

- Un enfant qui n'est pas constamment en contact avec une personne sensible et attentive qui l'entoure de soins est exposé à risque accru d'activation soutenue des réactions au stress du cerveau, ce qui peut perturber les circuits neuronaux responsables de l'apprentissage et de la mémoire<sup>4</sup> et entraîner une plus grande susceptibilité aux troubles liés au stress qui affectent la santé mentale et physique<sup>5</sup>.

Malheureusement, les gens qui vivent dans la pauvreté ou des conditions défavorables sont généralement plus exposés aux facteurs de risque d'altération du développement cognitif. Ces facteurs de risque peuvent inclure une mauvaise gestion des complications à la naissance, le manque d'interactions affectives continues, l'exposition à la violence ou à la négligence, la malnutrition, les infections graves ou chroniques, l'exposition à des toxines environnementales et d'autres sources de stress toxique.

L'incapacité d'entourer les enfants des soins requis et de les protéger contre ces risques compromet le droit de millions d'enfants de se développer à leur plein potentiel. Cela représente une perte colossale de capital humain qui laisse la prochaine génération mal outillée pour résoudre les énormes défis qui emprisonnent les gens, les collectivités et les sociétés dans la pauvreté. Le **capital humain** est défini comme étant la richesse productive incarnée dans les capacités cognitives, le fonctionnement social (par exemple, le comportement et le fonctionnement psychologique), la capacité physique et l'état de santé qui permettent à une personne d'être un membre productif de la société.

### L'occasion

Les liens entre la pauvreté et les expériences plus directes qui entravent la formation de capital humain sont multiples. Une occasion s'offre de réduire la complexité et l'ampleur des causes de la pauvreté dans le monde et d'enregistrer des gains importants pour la prochaine génération, à un coût modeste, en intervenant sur ces liens et en accordant une attention particulière aux résultats cognitifs (développement précoce du cerveau).

Une fondation solide pour un sain développement du cerveau commence avec la santé de la future mère – avant même qu'elle ne tombe enceinte – et se construit au fil du développement des systèmes biologiques dans les premières années de la vie de son enfant. Fournir un environnement sécuritaire et stimulant (notamment par une nutrition adéquate, la prévention et le traitement des infections, des pratiques d'accouchement sans risque, des espaces physiques exempt de toxines, la gestion des déficiences sensorielles, la protection contre la peur) et des expériences positives (comme des interactions cohérentes et réactives avec des adultes sensibles et attentifs) constituent de puissants moyens pour mettre les enfants sur la piste d'une vie saine et productive. Une somme croissante de connaissances sur la façon dont le cerveau se développe et les forces qui peuvent perturber ce processus fournit la justification scientifique à l'adoption d'approches novatrices pour protéger et nourrir le développement précoce du

---

<sup>4</sup> Shonkoff et al. Neuroscience, molecular biology and the childhood roots of health disparities: building a new framework for health promotion and disease prevention. *JAMA*, 2009 **301**: 2252-9.

<sup>5</sup> McEwan. Central effects of stress hormones in health and disease: Understanding the protective and damaging effects of stress and stress mediators. *Eur J Pharmacol*, 2008 **583**: 174-85.

cerveau<sup>6</sup>. Il y a aussi une occasion extraordinaire d'amener les leaders locaux à promouvoir ces solutions innovantes en misant sur les actions de plusieurs intervenants influents pour s'assurer de déployer l'impact à plus grande échelle.

Malgré le fait que les enfants grandissent dans des contextes différents un peu partout dans le monde, des produits, des services et des politiques efficaces peuvent être élaborés pour atténuer les facteurs de risque qui menacent le développement précoce du cerveau dans divers milieux, même lorsque les ressources sont limitées. En outre, des modèles de mise en œuvre innovants sont requis pour garantir que des solutions efficaces parviennent jusqu'aux enfants et aux familles qui pourraient en bénéficier le plus, et pour permettre le déploiement à l'échelle et la durabilité.

#### 1.4 LE PROGRAMME SAUVER DES CERVEAUX

Le but ultime du programme Sauver des cerveaux est d'accroître le capital humain grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre, **à grande échelle et de manière durable, de solutions qui protègent et favorisent le développement précoce du cerveau.**

À ce jour, le programme Sauver des cerveaux a engagé plus de 26 M \$ CAD en deux phases. La **phase d'orientation** vise à mieux définir l'impact des interventions connues et le rendement sur l'investissement dans des interventions possibles axées sur le capital humain dans une ronde initiale de deux demandes de propositions :

- **Impact à long terme (lancement en mai 2011)**  
Onze projets ont été financés<sup>7</sup> (11,8 M \$ au total) afin de démontrer que des interventions particulières au début de la vie peuvent avoir un impact à long terme sur la formation cognitive de capital humain.
- **Impact économique (lancement en octobre 2011)**  
Deux consortiums ont été financés<sup>7</sup> (4,6 M \$ au total) afin d'estimer l'impact économique des facteurs de risque liés à la pauvreté pour le développement cognitif et la formation du capital humain. Les résultats de ces travaux comprendront l'identification des facteurs de risque les plus percutants pour la formation du capital humain dans certaines régions et les coûts réels des interventions connues.

La **phase de solution** vise à trouver des produits, des services, des politiques et des modèles de mise en œuvre innovants pour favoriser et protéger le développement précoce du cerveau, par le biais des demandes de propositions **Porter l'impact à grande échelle** lancées annuellement. Quatorze projets ont été retenus pour recevoir un financement au cours de la ronde initiale<sup>8</sup>. La présente demande de propositions porte sur la prochaine ronde de projets Porter l'impact à grande échelle.

<sup>6</sup> Voir *The Science of Early Childhood Development* et d'autres rapports du National Scientific Council on the Developing Child, disponible à :

[http://developingchild.harvard.edu/index.php/resources/reports\\_and\\_working\\_papers/](http://developingchild.harvard.edu/index.php/resources/reports_and_working_papers/)

<sup>7</sup> Les projets financés peuvent être consultés à [www.grandchallenges.ca/savingbrains-bénéficiaires-fr](http://www.grandchallenges.ca/savingbrains-bénéficiaires-fr).

<sup>8</sup> Les projets Porter l'impact à grande échelle retenus pour recevoir un financement ont été annoncés dans un communiqué diffusé le 23 octobre 2013 : [www.grandchallenges.ca/wordpress/wp-content/uploads/SavingBrains\\_NewsRelease\\_2013Oct23\\_EN.pdf](http://www.grandchallenges.ca/wordpress/wp-content/uploads/SavingBrains_NewsRelease_2013Oct23_EN.pdf).



## 2 Approche

### 2.1 BUT DE CETTE DEMANDE DE PROPOSITIONS

Grands Défis Canada est à la recherche d'idées audacieuses ayant un impact concret sur le développement précoce du cerveau et offrant le potentiel d'être déployées de façon durable à grande échelle. Ces idées devraient porter sur des produits, des services, des politiques ou des modèles de mise en œuvre innovants, abordables, éprouvés et ayant un bon ratio coût-efficacité.

Il est nécessaire d'innover pour **rejoindre le plus grand nombre possible d'enfants** et d'avoir **un impact maximum sur chaque enfant rejoint**. Les projets sont donc appelés à évoluer vers une intervention efficace qui est réalisable dans un contexte donné. Nous nous attendons à ce que la réussite passe par la mobilisation des utilisateurs finaux, en s'appuyant sur des systèmes locaux pour la mise en œuvre. L'équipe du projet, dirigée par des leaders efficaces et centrés sur les résultats, devrait être en mesure d'élaborer, de mettre à l'essai et de perfectionner ces innovations et leur application. Au bout du compte, les projets doivent produire des résultats mesurables et clairs qui contribueront à accélérer les progrès en vue de surmonter le défi Sauver des cerveaux.

### 2.2 FILIÈRES DE FINANCEMENT

Les candidats de pays admissibles<sup>9</sup> peuvent soumettre des propositions pour l'une ou l'autre des deux filières de financement : les subventions de démarrage ou les subventions de transition à l'échelle. Les candidats du Brésil ne sont admissibles qu'à une subvention de démarrage. Le montant de la subvention pourra varier et sera proportionnel à la nature du projet. Le niveau de financement demandé devrait être suffisant pour garantir l'atteinte des objectifs selon l'échéancier proposé. Grands Défis Canada se réserve le droit de financer entièrement ou de façon graduelle certaines demandes, de financer partiellement certaines autres demandes, et d'augmenter ou de réduire les budgets, comme il le jugera approprié et à sa seule discrétion.

#### Subventions de démarrage

Les subventions de démarrage visent à soutenir l'élaboration et la validation d'idées novatrices pour protéger et favoriser le développement précoce du cerveau en offrant jusqu'à 250 000 \$ CAD sur une période maximale de deux (2) ans. Les projets doivent franchir l'étape de la démonstration de principe avant la fin de la subvention, en établissant que l'idée novatrice est susceptible d'avoir un impact durable une fois déployée à grande échelle, c'est-à-dire en fournissant des preuves concrètes de l'impact qu'elle peut avoir sur un enfant en particulier *et* comment elle peut être mise en application dans la région cible. Veuillez prendre note que les candidats du Brésil ne sont admissibles qu'à une subvention de démarrage et que les candidats doivent

---

<sup>9</sup> L'admissibilité est basée sur des considérations telles que la classification des pays à revenu faible ou intermédiaire de la Banque mondiale et les pays prioritaires d'Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (MAECI). Une liste complète des pays admissibles figure à l'appendice A.

aborder de multiples aspects du développement de l'enfant de manière intégrée (c.-à-d. cibler simultanément la santé, la nutrition, l'apprentissage et les mauvais traitements).

Le succès des subventions de démarrage se définit comme suit :

- Démonstration de principe établissant que l'idée proposée (i) favorise et protège le développement précoce du cerveau chez des enfants au niveau individuel, et (ii) peut être mise en œuvre dans la région cible;
- Démonstration de la capacité de suivre les progrès et d'évaluer l'impact du projet;
- Identification et mobilisation des intervenants/influenceurs clés;
- Détermination des obstacles au déploiement à l'échelle et des approches possibles pour les surmonter;
- Identification et mobilisation des partenaires qui permettront de porter l'innovation à grande échelle;
- Démonstration de la capacité de tirer et d'appliquer les leçons pertinentes, de trouver et d'intégrer les meilleures pratiques, et de contribuer à une communauté d'apprentissage.

### **Subventions de transition à l'échelle**

Les subventions de déploiement à l'échelle visent à soutenir la mise au point, l'essai et l'application de solutions innovantes ayant franchi l'étape de la démonstration de principe en vue de les porter à grande échelle, en offrant jusqu'à 1 000 000 \$ CAD en fonds de contrepartie sur une période maximale de trois (3) ans. Les projets doivent démontrer un impact réel et à grande échelle sur le développement précoce du cerveau.

Les partenariats sont un élément clé dans cette filière de financement. Les projets proposés doivent inclure des partenariats afin d'optimiser la viabilité et l'impact. Pour être admissibles à un financement de transition à l'échelle, les propositions doivent comprendre des partenariats qui (i) apportent une expertise pertinente à l'échelle et à la viabilité de l'idée et (ii) contribuent 50 % des fonds. Grands Défis Canada, à sa discrétion, pourra choisir de contribuer à un fond de contrepartie au moyen d'une subvention ou d'une autre formule (par exemple un prêt remboursable ou une prise de participation) ou une combinaison des deux. Au cas par cas, Grands Défis Canada se réserve le droit de déterminer la mesure dans laquelle le principe de la contrepartie financière à 50 % devra s'appliquer. **Les fonds de contrepartie doivent être des 'liquidités nouvelles'. Une contrepartie en nature n'est pas le modèle préféré.** Veuillez noter qu'il n'est pas nécessaire que les fonds de contrepartie soient en place au moment de la demande, et les décisions d'approbation peuvent être prises sans que le financement ait été mis en place. Cependant, les fonds de contrepartie doivent être sécurisés avant que le financement ne soit versé. Veuillez noter également que les fonds du gouvernement du Canada ne peuvent pas être considérés comme des fonds de contrepartie.

Le succès des subventions de transition à l'échelle se définit comme suit :

- Démonstration de l'impact à grande échelle sur le développement précoce du cerveau grâce à la mise en œuvre d'une solution globale qui aborde de multiples

aspects du développement de l'enfant de manière intégrée (c.-à-d. cibler simultanément la santé, la nutrition, l'apprentissage et les mauvais traitements);

- Capacité démontrée d'identifier et d'adapter les aspects de la solution qui doivent être améliorés afin d'avoir plus d'impact au cours de la durée de la subvention;
- Identification d'un cheminement clair vers un impact durable à grande échelle.

## 2.3 CE QUE NOUS RECHERCHONS

### Domaines d'intérêt particulier

Les projets doivent s'attaquer à des risques majeurs pour le développement précoce du cerveau qui soient pertinents pour la population cible, ce qui peut inclure :

- La négligence, l'abus ou les mauvais traitements aux enfants;
- L'exposition à des contaminants ou à des agents polluants;
- L'exposition à la violence, y compris la violence conjugale
- Stimulation et/ou apprentissage inadéquat;
- Les infections;
- Les insultes intra-utérines et néonatales;
- La malnutrition;
- Les pathologies de santé mentale maternelles;
- Les complications suite à une grossesse;
- Les déficiences sensorielles;
- Le stress toxique.

Grands Défis Canada s'intéresse plus particulièrement aux facteurs de risque qui ne sont pas encore bien représentés au sein de la collectivité Sauver des cerveaux, tels que l'abus ou la maltraitance des enfants, la négligence, l'exposition à la violence, notamment la violence conjugale, et les insultes intra-utérine et néonatale. **Veillez noter** qu'au niveau des subventions de transition à l'échelle (et au niveau des subventions de démarrage pour les candidats du Brésil), nous nous attendons à ce que les projets abordent de multiples aspects du développement de l'enfant de manière intégrée (c.-à-d. cibler simultanément la santé, la nutrition, l'apprentissage et les mauvais traitements).

### Types de projet

Grands Défis Canada finance une variété de projets, qui comprennent mais sans s'y limiter :

- Des produits, y compris des diagnostics, des médicaments, du matériel et des appareils médicaux, et des technologies de communication et d'information;
- Des services, y compris des programmes de formation ou d'éducation en santé, et des systèmes de prestation de soins de santé;
- Des politiques;

- Des modèles de mise en œuvre, y compris des modèles financiers et des entreprises sociales.

Les entreprises sociales durables qui favorisent le développement précoce du cerveau présentent un intérêt particulier pour Grands Défis Canada.

Veuillez noter que les initiatives axées sur la découverte scientifique ou le renforcement des capacités ne seront pas financées comme telles dans le cadre de cette demande de propositions.

### **Accent mis sur les résultats**

L'objectif ultime de Grands Défis Canada est de sauver et d'améliorer des vies dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Par conséquent, les projets financés doivent démontrer un impact réel sur la situation de la santé dans le monde en développement. À cette fin, les projets doivent prévoir la mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation pour quantifier clairement les effets sur le développement précoce du cerveau, repérer les lacunes et maximiser l'impact.

La communication des résultats est également un volet important du projet dont il faudra rendre compte à Grands Défis Canada et aux autres intervenants clés. Bien que la communication des résultats de la recherche dans des publications scientifiques soit importante, cela ne devrait pas être l'objectif principal des projets financés sans une justification clairement articulée que cela s'inscrit dans le cheminement vers l'impact.

### **Inclusion des principaux indicateurs des résultats**

Afin d'établir un langage commun pour la discussion et la comparaison des résultats entre les divers projets du portefeuille Sauver des cerveaux, un ensemble d'indicateurs fondamentaux des résultats a été élaboré. L'utilisation d'indicateurs pour saisir les résultats essentiels devrait donc être incorporée dans les plans du projet à l'étape de la proposition pour les subventions de démarrage et de transition à l'échelle. Tous les projets doivent inclure au moins un indicateur dans chacun des domaines suivants :

- Croissance physique, par exemple la longueur ou la taille en fonction de l'âge, le poids en fonction de l'âge, la circonférence de la tête
- Motricité brute / fine
- Fonction cognitive
- Langage réceptif
- Langage expressif
- Capacités socio-émotionnelles

Cet ensemble d'indicateurs des résultats représente un minimum et ne limite pas la portée des résultats qui peuvent être saisis. On s'attend à ce que d'autres résultats soient mesurés par rapport aux hypothèses spécifiques, et que ces indicateurs des résultats soient raffinés à la lumière des résultats provenant de la collectivité Sauver des cerveaux et d'ailleurs.

### **Innovation intégrée**

Les projets sont tenus d'adopter une approche axée sur l'Innovation intégrée, définie comme étant l'application coordonnée de l'innovation scientifique/technologique, sociale et commerciale à l'élaboration de solutions à des problèmes complexes. Cette approche n'écarte pas ou ne néglige pas les bienfaits propres à chacun de ces types d'innovation, mais insiste plutôt sur les puissantes synergies qui peuvent être réalisées en alignant les trois formes d'innovation. L'Innovation intégrée reconnaît que les innovations scientifiques/technologiques ont plus de chance d'être déployées, d'avoir un impact à l'échelle mondiale et d'être viables si, au départ, elles sont développées parallèlement à des innovations sociales et commerciales appropriées. De même, elle reconnaît que les innovations sociales et commerciales ne seront pas efficaces en elles-mêmes pour régler des problèmes de santé mondiale. (Veuillez consulter le site <http://www.grandchallenges.ca/innovation-integree>.)

Les solutions proposées doivent donc inclure une combinaison des formes d'innovation suivantes :

- **Innovation scientifique / technologique** : Elle est ancrée dans les sciences psychologiques, naturelles, de la santé ou du comportement, ou en génie ou en économique. Elle peut être simple – il n'est pas nécessaire que la solution soit hautement technologique.
- **Innovation sociale** : Elle reconnaît ou aborde les déterminants sociaux, structurels et/ou politiques plus vastes de la santé. Elle tient compte des contextes locaux et/ou culturels qui entrent dans la mise en œuvre et le déploiement à l'échelle
- **Innovation commerciale** : Elle maximise la valeur, la pertinence et la qualité unique de la solution à créer une demande. Elle traite de l'abordabilité et des obstacles à l'accessibilité.

### **Capacité de déploiement à l'échelle**

Grands Défis Canada est à la recherche de solutions qui offrent le potentiel d'être déployées à l'échelle, ainsi que d'une volonté de la part de l'équipe du projet de voir l'innovation produire un impact à grande échelle. Un cheminement clair vers la mise à l'échelle prendra en compte les facteurs suivants : l'état de l'infrastructure locale, les forces sociales, politiques et économiques, la capacité de l'organisation et son leadership, le financement disponible et les flux de revenus, ainsi que d'autres obstacles potentiels au déploiement à l'échelle. Nous recommandons que les projets mettent à contribution les systèmes locaux lorsqu'ils offrent des éléments d'efficacité à mobilisent les utilisateurs finaux pour accroître la probabilité d'un déploiement à grande échelle.

### **Un leadership et des équipes de projet efficaces**

Afin d'obtenir un impact à grande échelle, les idées audacieuses doivent être défendues par des dirigeants efficaces et centrés sur les résultats, qui ont la capacité de réunir et de mobiliser les principaux influenceurs. Des équipes de projet efficaces auront l'expertise, ou un plan pour faire appel à l'expertise, dans les domaines suivants : le développement de la petite enfance, le suivi et l'évaluation, l'analyse des données et les

statistiques; la conduite des travaux dans la région ou le pays cible, et l'évaluation psychologique (le cas échéant). Nous recommandons la formation d'équipes multidisciplinaires/intersectorielles, au besoin, pour disposer des compétences scientifiques, sociales et commerciales requises.

### **Compréhension du contexte local**

Pour aider à assurer à la fois l'impact à grande échelle et la viabilité, il est essentiel que les projets aient une compréhension de l'infrastructure et du contexte (social, politique et économique) locaux. Cela leur permettra de mieux comprendre l'état de santé et les besoins de la collectivité, et de repérer les risques présents pour la réussite du projet. Là où ils existent, les systèmes locaux qui favorisent la santé des enfants, rejoignent la population cible ou s'attaquent à des déterminants plus vastes de la santé devraient être mis à contribution et exploités. Les déterminants de la santé comprennent la pauvreté, l'inégalité (dont l'inégalité des sexes) et l'accès à l'eau et à des installations sanitaires.

### **Engagement des parties**

Le développement précoce du cerveau est influencé par de multiples facteurs, dont la famille et le logement, la collectivité locale, les programmes et les services de santé et de développement pour la petite enfance, ainsi que l'environnement régional, national et mondial<sup>10</sup>. En conséquence, il est à prévoir que les soignants, les familles, les collectivités, les entreprises, les fournisseurs de soins de santé, les responsables des politiques, les gouvernements et les organismes internationaux pourront tous avoir un rôle à jouer en vue de guider et de soutenir le projet. Les intervenants, et en particulier les utilisateurs finaux et ceux qui prendront ultimement des décisions au sujet de l'application de la solution, devraient être mobilisés dès le départ et pendant toute la durée du projet. Cela aidera à garantir que la solution sera prête pour l'adoption initiale et l'adaptation ultérieure en vue d'obtenir un plus grand impact. De plus, les intervenants peuvent offrir des renseignements utiles sur leur collectivité et reconnaître les facteurs nécessaires à la réussite du projet.

### **Genre, gouvernance et environnement**

Égalité des genres : Grands Défis Canada s'est engagé à promouvoir les principes de l'égalité des genres dans le cadre des projets qu'il finance. Plus précisément, Grands Défis Canada appuie les objectifs suivants : 1) promouvoir la participation égale des femmes et des hommes en tant que décideurs intervenant dans le développement durable de leur société, 2) soutenir les femmes et les filles dans l'affirmation de tous leurs droits humains et 3) réduire les inégalités entre les genres dans l'accès aux ressources et aux avantages du développement et le contrôle sur ceux-ci. Les candidats devraient incorporer l'atteinte de ces objectifs à leur projet et envisager d'inclure des considérations relatives au rôle et à l'engagement des intervenants locaux, y compris les utilisateurs finals, pour qui les innovations sont destinées à améliorer les conditions de santé.

---

<sup>10</sup> Irwin LG, Siddiqi A, Hertzman C. Early child development: a powerful equalizer – final report of the early child development knowledge network of the Commission on Social Determinants of Health. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2007. <http://whqlibdoc.who.int/hq/2007/a91213.pdf> (consulté le 2 novembre 2012).

Bonne gouvernance : Grands Défis Canada s'est engagé à promouvoir les principes d'une bonne gouvernance dans le cadre des projets qu'il finance. Cela englobe la promotion des principes d'une bonne gouvernance axés sur la participation, l'inclusion, l'équité, la transparence, l'obligation redditionnelle, l'efficacité et l'efficace dans le cadre du projet. Les candidats devraient intégrer une bonne gouvernance tout au long du projet.

Environnement : Grands Défis Canada exige des candidats qu'ils s'engagent à veiller à ce que leur projet n'ait pas d'effet préjudiciable sur l'environnement (y compris, mais sans s'y limiter, des effets cumulatifs à long terme). Si possible, les candidats devraient rechercher des effets positifs sur l'environnemental tout au long du projet.

## **2.4 LA COLLECTIVITÉ SAUVER DES CERVEAUX**

Sauver des cerveaux est un grand défi qu'aucune équipe ou organisation ne saurait relever à elle seule. En conséquence, Grands Défis Canada a formé et continue d'entretenir une communauté d'apprentissage autour du défi Sauver des cerveaux. Cette communauté comprend des innovateurs de Sauver des cerveaux, la plateforme Sauver des cerveaux, des experts des grandes organisations actives dans le domaine du développement de la petite enfance et des bailleurs de fonds qui se réunissent deux fois l'an. En partageant les résultats et en discutant des leçons apprises, cette communauté accumule un corpus de recherches et de connaissances pratiques sur la façon d'élaborer, de mettre au point et d'évaluer des solutions innovantes. Ensemble, la communauté crée une suite d'interventions qui favorisent et protègent le développement précoce du cerveau. La collectivité Sauver des cerveaux encourage et facilite l'action collective car les projets menés en collaboration obtiennent un plus grand impact que s'ils étaient menés isolément.

## **2.5 LA PLATEFORME SAUVER DES CERVEAUX**

La plateforme Sauver des cerveaux est constituée de mentors et d'experts dans le domaine du développement de la petite enfance, des systèmes d'innovation et des communautés d'apprentissage. En tant que ressource accessible pour maximiser l'impact des projets et renforcer l'impact collectif du programme Sauver des cerveaux, la plateforme est responsable des activités suivantes :

- Articuler une théorie commune du changement qui élabore les pistes causales à la lumière des connaissances scientifiques et de l'expérience pratique.
- Développer des indicateurs et des cadres d'évaluation communs.
- Promouvoir une communauté d'apprentissage continue pour accélérer l'innovation grâce au partage des résultats et des leçons apprises.
- Encourager l'application des politiques par le développement transversal du leadership.
- Faciliter la participation du secteur privé.

### 3 Activités et produits livrables

En plus de participer à des activités reliées à leur projet, on s'attend à ce que les membres clés des projets financés s'impliquent activement dans la communauté. Les bénéficiaires de subventions devront :

- Participer à une communauté d'innovateurs qui se réunira deux fois par an.
- Contribuer aux corpus de connaissances de la collectivité Sauver des cerveaux et appliquer celles-ci, notamment lorsqu'elles ont été validées par la plateforme Sauver des cerveaux.
- Participer activement à la définition d'une théorie commune du changement pour atteindre l'objectif commun de protéger et de soutenir le développement précoce du cerveau.
- Intégrer les principaux indicateurs des résultats dans les plans du projet et participer activement à l'optimisation de l'ensemble des indicateurs clés des résultats.
- Collaborer activement avec la plateforme Sauver des cerveaux afin de développer les capacités requises pour créer des changements au niveau des systèmes en vue de produire un impact, y compris le développement du leadership et les cadres d'évaluation.
- S'engager à respecter les politiques de Grands Défis Canada en matière d'accès mondial, des données et d'éthique (voir [www.grandchallenges.ca/ressources](http://www.grandchallenges.ca/ressources)), y compris conclure une entente sur l'accès mondial avec Grands Défis Canada, tel que décrit à la section 4.10 ci-dessous.
- Produire régulièrement des rapports d'avancement ainsi qu'un rapport final, et participer à des visites sur place pour évaluer les progrès accomplis au regard des étapes du projet – des instructions pour la production des rapports seront fournies aux bénéficiaires de subventions.
- Diffuser les connaissances dans des publications soumises à l'examen des pairs, lors de conférences, dans les médias sociaux, etc.

### 4 Règles et lignes directrices

Les Instituts de recherche en santé du Canada supervisent le processus d'examen par les pairs. Le conseil de direction de Grands Défis Canada prend les décisions finales en matière de financement.

#### 4.1 CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

1. Les candidats admissibles comprennent les organismes sans but lucratif, les sociétés à but lucratif ou les autres établissements reconnus qui sont légalement enregistrés ou incorporés dans un pays admissible énuméré à l'appendice A et qui peuvent exécuter avec succès les activités proposées dans leur domaine technique respectif et en mesure de recevoir et de gérer des subventions. Aux fins d'établir



leur admissibilité, Grands Défis Canada pourra prendre en considération le pays d'origine du candidat et tout autre pays où se dérouleront les activités du projet subventionné. Veuillez noter que Grands Défis Canada doit approuver tout changement à l'organisation candidate qui a reçu la subvention à l'origine.

2. Les propositions pour la transition à l'échelle doivent avoir obtenu une contribution financière de contrepartie de 50 % dans le cadre d'un partenariat comme condition d'admissibilité au financement de Grands Défis Canada. Grands Défis Canada se réserve le droit de déterminer la mesure dans laquelle la contrepartie de 50 % provenant d'un partenariat est acceptable. Les fonds de contrepartie doivent être des 'liquidités nouvelles'. **Une contrepartie en nature n'est pas le modèle préféré et Grands Défis Canada ne versera pas de fonds en contrepartie d'autres fonds du gouvernement fédéral du Canada.** Tous les candidats à une subvention de démarrage sont invités à trouver du cofinancement.
3. Les candidats provenant de pays dont le nom figure sur la liste de l'appendice A sont admissibles à participer à cette demande de propositions du programme Sauver des cerveaux. Aux fins d'établir leur admissibilité, Grands Défis Canada pourra prendre en considération le pays d'origine du candidat et tout autre pays où se dérouleront les activités du projet subventionné.
4. Un projet peut avoir un maximum de deux chefs de projet.
5. Les projets doivent être mis en œuvre dans un pays énuméré à l'appendice A (autre que le Canada). Les projets mis en œuvre au Brésil doivent être dirigés par un candidat admissible du Brésil.
6. La collaboration entre des candidats admissibles (d'un pays énuméré à l'appendice A) et des candidats canadiens est encouragée, mais non obligatoire. Pour être admissibles, les candidats canadiens doivent présenter une demande conjointement avec un co-chef de projet principalement affilié à un établissement d'un pays admissible énuméré à l'appendice A (autre que le Canada), et la plus grande partie du budget doit être dépensée dans un pays admissible (autre que le Canada) pour que la proposition soit admissible.
7. La présente demande de propositions ne vise pas à exclure les collaborations productives existantes entre des candidats de pays admissibles et de pays non admissibles. Si elles sont justifiées, ces collaborations peuvent faire partie d'une proposition. Toutefois, le candidat du pays admissible doit être le candidat principal et le chef de projet, et la plus grande partie du budget doit être dépensée dans un pays admissible énuméré à l'appendice A (autre que le Canada).
8. Les chefs de projet ne sont autorisés à présenter qu'une (1) seule demande, soit pour une subvention de démarrage soit pour une subvention de transition à l'échelle. Les candidats du Brésil ne sont admissibles qu'à une subvention de démarrage.

9. Grands Défis Canada peut, en tout temps et à sa discrétion exclusive, modifier les critères d'admissibilité qui s'appliquent aux candidats individuels, aux chefs de projet ou au programme Sauver des cerveaux, dans la mesure où les modifications ne compromettent pas de manière appréciable le processus d'examen. (Voir la section 4.4.)

## **4.2 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA PRÉSENTATION D'UNE PROPOSITION**

Les instructions et les formulaires pour la présentation d'une proposition seront disponibles sur le site Web de Grands Défis Canada via un lien, à partir de [www.grandchallenges.ca/grands-defis/sante-femme-enfant/sauver-des-cerveaux/](http://www.grandchallenges.ca/grands-defis/sante-femme-enfant/sauver-des-cerveaux/).

### **Subventions de démarrage**

Pour une subvention de démarrage (jusqu'à 250 000 \$ CAD), les candidats présenteront une proposition décrivant leur idée innovante, le but, les objectifs et les activités, l'approche, le cadre de mesure de la réussite et un budget. Les chefs de projets des propositions retenues pour une subvention de démarrage pourront être invités à assister à une réunion de la collectivité Sauver des cerveaux après avoir été informés que leur projet a été retenu et avant que ne soit conclu l'accord de subvention. Le cas échéant, les coûts de la participation à cette réunion seront assumés par Grands Défis Canada.

### **Subventions de transition à l'échelle**

Pour les subventions de transition à l'échelle (jusqu'à 1 million de dollars CAD en fonds de contrepartie), les candidats devront soumettre une lettre d'intention (LI) décrivant leur solution innovante, le but, les objectifs et les activités, l'approche, le cadre de mesure de la réussite, les partenaires potentiels qui fourniront une expertise et des fonds de contrepartie, et un budget. Les candidats retenus à l'étape de la lettre d'intention seront invités à présenter une proposition détaillée élaborant sur les mêmes thèmes; des instructions seront fournies au moment de l'invitation.

Les chefs de projet des propositions retenues à l'étape de la lettre d'intention seront aussi invités à assister à un atelier visant à faciliter l'élaboration d'une proposition de haute qualité. L'atelier fournira aux chefs de projet une occasion de développer et de peaufiner leur proposition en se familiarisant avec les techniques de rédaction d'une demande de subvention, en bénéficiant des conseils de rédacteurs expérimentés, de mentors et de pairs.

### **Ressource pour l'élaboration d'une proposition**

Les candidats sont invités à consulter la ressource en ligne de Grands Défis Canada pour l'élaboration des propositions, à [www.grandchallenges.ca/proposition](http://www.grandchallenges.ca/proposition), qui est périodiquement mise à jour et contient du matériel pour aider les chercheurs et les innovateurs du monde entier à développer leurs propositions et à planifier la façon dont leur innovation fera la transition à l'échelle, sera soutenue et aura un impact au niveau mondial.

#### 4.3 ÉCHÉANCIER POUR LE DÉPÔT D'UNE PROPOSITION

##### Subventions de démarrage (jusqu'à 250 000 \$ CAD)

Échéances clés	Événement
16 janvier 2014	Date limite pour le dépôt d'une proposition pour une subvention de démarrage, à 23h59 HNE
Avril 2014	Avis de la sélection des candidats
Septembre 2014	Date prévue du début des projets

##### Subventions de transition à l'échelle (jusqu'à 1 million de dollars CAD en financement de contrepartie)

Échéances clés	Événement
16 janvier 2014	Date limite pour le dépôt d'une lettre d'intention, à 23h59 HNE
Avril 2014	Invitation à présenter une proposition détaillée
11-13 juin 2014	Atelier sur l'élaboration d'une proposition à l'intention des candidats invités à présenter une proposition détaillée
16 juillet 2014	Date limite pour le dépôt d'une proposition détaillée suite à une invitation, à 23h59 HE
Octobre 2014	Avis de la sélection des candidats
Janvier 2015	Date prévue du début des projets

#### 4.4 PROCESSUS D'EXAMEN

En raison de l'importance des critères d'admissibilité, Grands Défis Canada procédera à un **tri initial** sur la base des critères d'admissibilité décrits à la section 4.1. Ce tri et les étapes subséquentes du processus d'examen tiendront compte du rendement du candidat dans le cadre d'autres projets financés par Grands Défis Canada.

Les Instituts de recherche en santé du Canada sont responsables de la conduite de l'examen par les pairs de toutes les demandes de subventions de démarrage et des lettres d'intention pour les demandes de subventions de transition à l'échelle. Un comité composé d'examineurs des sphères scientifique, sociale et commerciale, comprenant des experts de pays à revenu faible ou intermédiaire, présentera des avis sur le bien-fondé des propositions, à la lumière des critères d'évaluation. (Voir la section 4.5.)

Au stade de la proposition détaillée, les demandes de subventions de transition à l'échelle seront évaluées par un comité d'investissement en suivant le processus suivant, élaboré en partenariat avec les Instituts de recherche en santé du Canada.

Les propositions détaillées seront évaluées au mérite scientifique et technique dans le cadre d'un examen scientifique par les pairs mené par les Instituts de recherche en santé du Canada. Les résultats de cet examen seront mis à la disposition du comité

d'investissement avant sa réunion. Si un projet obtient une cote inférieure à 3,5 sur l'échelle de notation courante des Instituts de recherche en santé du Canada, il ne sera pas examiné par le comité d'investissement.

En parallèle, Grands Défis Canada rédigera un mémoire d'investissement incorporant un examen diligent basé sur des entrevues avec les candidats et les partenaires, lequel sera mis à la disposition du comité d'investissement avant sa réunion.

Le comité d'Investissement évaluera les propositions à la lumière d'un examen de l'excellence scientifique et du mémoire d'investissement afin de présenter ses recommandations de financement au conseil de direction de Grands Défis Canada. Grands Défis Canada effectuera ensuite un examen diligent supplémentaire et négociera une entente. Des modifications au plan, à la structure, au montant, au type de financement et au suivi du projet proposé pourront être nécessaires en fonction de cet examen diligent.

#### **4.5 CRITÈRES D'ÉVALUATION**

Les subventions de démarrage et les subventions de transition à l'échelle ne sont pas soumises aux mêmes critères d'évaluation, tel que décrit ci-dessous.

##### **Subventions de démarrage**

###### **1. Impact**

- L'idée proposée est-elle alignée avec le but de la présente demande de propositions (section 2.1) et ce que nous cherchons (section 2.3)?
- L'idée a-t-elle le potentiel d'être transformationnelle?
- Le projet aura-t-il des résultats clairs qui font la démonstration de principe de l'idée visant à protéger et à stimuler le développement précoce du cerveau dans des contextes peu dotés en ressources?
- L'idée proposée se prête-t-elle à une application plus étendue et à un déploiement à grande échelle dans des contextes peu dotés en ressources.

###### **2. Innovation intégrée**

- L'idée proposée est-elle audacieuse, réellement novatrice et/ou se démarque-t-elle des améliorations progressives à des méthodes actuelles? Les approches innovatrices pour la mise en œuvre et l'exécution d'interventions connues sont également encouragées.
- Pour les propositions venant du Brésil : Le plan aborde-t-il de multiples aspects du développement de l'enfant de manière intégrée (c.-à-d. en ciblant simultanément la santé, la nutrition, l'apprentissage et les mauvais traitements)?
- Y a-t-il un plan ou une approche pour repérer les obstacles au déploiement à l'échelle et la viabilité?
- L'idée proposée intègre-t-elle une innovation scientifique/technologique, sociale et commerciale?
- Les principaux intervenants et/ou les utilisateurs potentiels des connaissances, des biens et/ou des services sont-ils engagés dans le projet?

### **3. Valeur technique et plan d'exécution**

- Le plan d'exécution du projet est-il clairement articulé, réaliste et techniquement solide? La portée du projet a-t-elle été clairement définie?
- Les buts et les objectifs proposés reposent-ils sur une solide analyse scientifique, la rigueur technique et/ou des preuves disponibles?
- Y a-t-il des jalons et/ou indicateurs de réussite appropriés, réalisables et techniquement solides pour mesurer et évaluer les progrès accomplis vers la réalisation de la démonstration de principe?
- Y a-t-il un plan réaliste pour reconnaître et appliquer les connaissances acquises en vue d'améliorer les résultats au fur et à mesure que le projet avance?
- Les échéances proposées sont-elles appropriées et réalisables?
- Des preuves ont-elles été fournies pour indiquer la probabilité de réussite, de même qu'une évaluation rigoureuse des risques et des stratégies d'atténuation connexes?
- Y a-t-il suffisamment de temps consacré à la bonne exécution du plan?

### **4. Capacité de leadership pour se faire le champion du changement**

- Le chef de projet a-t-il le degré d'engagement et le potentiel de leadership nécessaires pour porter des solutions à l'échelle, tel que démontré par des lettres d'appui au chef de projet et d'autres preuves?
- Le chef de projet et les principaux membres de l'équipe proposés ont-ils une formation et une expérience appropriées ainsi que la stature nécessaire au sein de la collectivité locale pour mener à bien les tâches proposées (par exemple une expertise scientifique, sociale et commerciale)?
- Les partenariats et la composition des équipes pluridisciplinaires proposées augmentent-ils les chances de réussite?
- Le chef de projet et les principaux membres de l'équipe ont-ils démontré la capacité de convoquer les intervenants qui sont en mesure d'amorcer des changements au niveau des systèmes (par exemple des entreprises, des universités et du secteur public), y compris ceux qui découvrent le projet et ses objectifs, tel que démontré par des lettres d'appui au projet?

### **5. Valeur en contrepartie de l'effort**

- L'ampleur du travail proposé et le niveau des fonds demandés sont-ils raisonnables et à la mesure des objectifs proposés pour l'étude?
- La proposition représente-t-elle une utilisation particulièrement réfléchie et efficace des ressources?

## **Subventions de transition à l'échelle**

### **1. Impact**

- La solution proposée est-elle alignée avec le but de la présente demande de propositions (section 2.1) et ce que nous cherchons (section 2.3)?
- La solution a-t-elle le potentiel d'être transformationnelle?

- La solution proposée a-t-elle franchi l'étape de la démonstration de principe et est-elle prête pour une élaboration plus détaillée, la mise à l'essai et l'application à plus grande échelle.
- Est-il clair que les résultats de ce projet permettront de promouvoir un sain développement précoce du cerveau dans des contextes peu dotés en ressources?
- La solution proposée se prête-t-elle à une application plus étendue et à un déploiement à grande échelle dans des contextes peu dotés en ressources.

## **2. Innovation intégrée**

- L'idée proposée est-elle audacieuse, réellement novatrice et/ou se démarque-t-elle des améliorations progressives à des méthodes actuelles? Les approches innovatrices pour la mise en œuvre et l'exécution d'interventions connues sont également encouragées.
- Le plan aborde-t-il de multiples aspects du développement de l'enfant de manière intégrée (c.-à-d. en ciblant simultanément la santé, la nutrition, l'apprentissage et les mauvais traitements)?
- Y a-t-il une approche axée sur l'innovation intégrée pour surmonter les obstacles au déploiement à l'échelle et à la viabilité?
- Le plan prévu pour porter cette solution à l'échelle et atteindre la viabilité est-il réalisable?
- Les principaux intervenants et/ou les utilisateurs potentiels des connaissances, des biens et/ou des services sont-ils engagés dans le projet?

## **3. Partenariats**

- Le candidat a-t-il conclu suffisamment d'alliances ou de partenariats pour le déploiement à l'échelle de l'innovation (par exemple des acteurs locaux concernés, des coentreprises, des accords de vente/distribution, des partenariats pour utiliser certains canaux, des accords de licence, etc.)?
- Le partenariat qui assurera le financement de contrepartie a-t-il un rôle stratégique à jouer en raison de sa capacité de permettre le déploiement à l'échelle de l'innovation?
- Le partenariat aidera-t-il le candidat à adopter une approche axée sur l'Innovation intégrée?

## **4. Valeur technique et plan d'exécution**

- Le plan d'exécution du projet est-il clairement articulé, réaliste et techniquement solide? La portée du projet a-t-elle été clairement définie?
- Les buts et les objectifs proposés reposent-ils sur une solide analyse scientifique, la rigueur technique et/ou des preuves disponibles?
- Y a-t-il des jalons et/ou indicateurs de réussite appropriés, réalisables et techniquement solides pour mesurer et évaluer les progrès accomplis vers la réalisation de la démonstration de principe?
- Y a-t-il un plan réaliste pour reconnaître et appliquer les connaissances acquises en vue d'améliorer les résultats au fur et à mesure que le projet avance?
- Les échéances proposées sont-elles appropriées et réalisables?

- Des preuves ont-elles été fournies pour indiquer la probabilité de réussite, de même qu'une évaluation rigoureuse des risques et des stratégies d'atténuation connexes?
- Y a-t-il suffisamment de temps consacré à la bonne exécution du plan?

#### **5. Capacité de leadership pour se faire le champion du changement**

- Le chef de projet a-t-il démontré l'engagement et le leadership nécessaires pour porter des solutions à l'échelle, tel que démontré par des lettres d'appui au chef de projet et d'autres preuves (c.-à-d. une feuille de route témoignant de sa capacité de déployer à l'échelle des innovations et de les rendre viables)?
- Le chef de projet et les principaux membres de l'équipe proposés ont-ils une formation et une expérience appropriées ainsi que la stature nécessaire au sein de la collectivité locale pour mener à bien les tâches proposées (par exemple une expertise scientifique, sociale et commerciale)?
- Les partenariats et la composition des équipes pluridisciplinaires proposées augmentent-ils les chances de réussite?
- Le chef de projet et les principaux membres de l'équipe ont-ils démontré la capacité de convoquer les intervenants qui sont en mesure d'amorcer des changements au niveau des systèmes (par exemple des entreprises, des universités et du secteur public), y compris ceux qui découvrent le projet et ses objectifs, tel que démontré par des lettres d'appui au projet?
- Des influenceurs et intervenants clés requis pour apporter des changements au niveau des systèmes et/ou soutenir l'innovation à l'échelle jouent-ils un rôle actif dans le projet?
- Y a-t-il un engagement de la part d'un établissement partenaire stratégique qui est en mesure d'appuyer le déploiement à l'échelle de la solution?

#### **6. Valeur en contrepartie de l'effort**

- L'ampleur du travail proposé et le niveau des fonds demandés sont-ils raisonnables et à la mesure des objectifs proposés pour l'étude?
- La proposition représente-t-elle une utilisation particulièrement réfléchie et efficace des ressources?
- Quelles ressources en argent (de préférence) ou en nature ont été recueillies pour susciter la confiance que la solution sera viable d'elle-même au terme de la subvention de Grands Défis Canada?
- La proposition permet-elle au financement provenant de Grands Défis Canada d'offrir une valeur ajoutée supplémentaire au-delà de ce qui pourrait être financé par les bailleurs de fonds traditionnels, ou de servir de catalyseur pour le déploiement à plus grande échelle?

### **4.6 COÛTS ADMISSIBLES**

Les fonds de la subvention peuvent être utilisés pour les catégories de coûts suivantes :

1. Personnel : *Veillez noter que le soutien salarial est un coût admissible.*

2. Déplacements : *Veillez noter que pour les propositions sollicitant une subvention de transition à l'échelle, une somme de 20 000 \$ par an doit être incluse dans le budget pour couvrir les coûts de la participation de deux membres de l'équipe à deux rencontres de la collectivité de recherche annuellement.*
3. Consultants
4. Fournitures directes
5. Matériel : *Veillez noter qu'un soutien partiel ou intégral au niveau du matériel peut être demandé. Le financement d'infrastructures sera limité.*
6. Autres coûts de la recherche
7. Sous-subsidations et sous-traitance
8. Coûts indirects : *Veillez noter que Grands Défis Canada accordera un montant limité pour les coûts indirects en fonction de la nature de l'organisation proposante, jusqu'à concurrence de 12 % des coûts directs correspondant à la valeur de la subvention administrée par le bénéficiaire (postes 1 à 7 ci-dessus). Pour les subventions de transition à l'échelle, ce montant doit également faire l'objet d'une contrepartie et est considéré comme faisant partie du montant total du projet.*

Veillez fournir des estimations budgétaires selon les catégories décrites ci-dessus et les instructions détaillées incluses dans la demande.

#### **4.7 AVIS CONCERNANT LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE**

Afin de nous aider dans l'évaluation et l'analyse des projets, toutes les propositions et tous les documents, communications et matériels connexes présentés à Grands Défis Canada (collectivement, les « Documents de présentation ») deviendront la propriété de Grands Défis Canada et seront partagés avec d'autres membres du consortium auquel participe Grands Défis Canada (le Centre de recherches pour le développement international et les Instituts de recherche en santé du Canada) et pourront être divulgués publiquement. Nous rendrons public le nombre de propositions reçues et leur pays d'origine. Les propositions feront l'objet d'un examen externe confidentiel par des spécialistes indépendants de la discipline et des co-bailleurs de fonds potentiels, en plus de l'analyse faite par notre personnel. Veuillez passer soigneusement en revue les renseignements fournis dans les Documents de présentation à la lumière de ce qui précède. Si vous avez quelque doute quant à l'opportunité de divulguer des renseignements confidentiels ou de propriété exclusive (y compris des renseignements relatifs à des brevets), nous vous recommandons de consulter votre conseiller juridique et de prendre toute mesure que vous jugerez nécessaire pour protéger votre propriété intellectuelle. Vous pourriez aussi déterminer si ces renseignements ont une importance critique pour l'évaluation de la proposition ou si d'autres renseignements plus généraux et non confidentiels seraient tout aussi adéquats à cette fin.

Nous respectons le caractère confidentiel des renseignements que nous recevons. Cependant, même lorsque des renseignements sont présentés comme étant confidentiels, nous pourrions divulguer publiquement tout renseignement contenu dans



les Documents de présentation si cela est requis par la loi ou nécessaire pour que des co-bailleurs de fonds et des examinateurs externes, par exemple des entités gouvernementales, en fassent l'évaluation parallèlement à la forme et à la portée d'un éventuel financement, conformément à toute réglementation applicable et à leurs lignes directrices et politiques internes.

#### **4.8 GARANTIE**

En déposant des Documents de présentation, l'expéditeur donne à Grands Défis Canada la garantie qu'il est en droit de fournir les renseignements présentés. Les candidats qui ont des questions au sujet du contenu de leurs Documents de présentation peuvent communiquer par courriel avec Grands Défis Canada à [sauverdescerveaux@grandsdefis.ca](mailto:sauverdescerveaux@grandsdefis.ca).

#### **4.9 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Étant donné que les résultats de ce programme pourraient déboucher sur des solutions, des technologies et/ou des produits innovateurs pour les personnes qui en ont le plus besoin dans les pays en développement, la mise au point réussie de ces solutions pourrait nécessiter la participation et le soutien du secteur privé et, peut-être, la collaboration de multiples organisations, dont des établissements universitaires et/ou des instituts de recherche à but non lucratif. Dans le cadre de ce programme, nous avons l'intention d'appuyer la formation de partenariats public-privé appropriés, qui sont essentiels pour combler ces besoins urgents en santé mondiale. Les droits de propriété intellectuelle et la gestion de ces droits joueront vraisemblablement un rôle important dans la réalisation des objectifs du programme. La Stratégie d'accès mondial de Grands Défis Canada guidera notre approche en matière de propriété intellectuelle, et nous invitons tous les candidats, même à l'étape du dépôt d'une proposition, à réfléchir à la mesure dans laquelle ils sont disposés à présenter une proposition détaillée conforme à la Stratégie d'accès mondial de Grands Défis Canada, dont les principes directeurs sont les suivants :

- Les solutions inédites visant à répondre à des défis mondiaux sont mises à la disposition de ceux et celles qui en ont besoin, en particulier dans le monde en développement. L'accessibilité vise à la fois le prix et la disponibilité.
- Les connaissances acquises grâce aux découvertes sont diffusées largement et aussi rapidement que possible parmi les projets connexes et la communauté scientifique internationale.
- La commercialisation des produits qui en découle est encouragée à la condition que les deux premiers principes soient respectés.

Les bénéficiaires de subventions devront signer une entente d'accès mondial avec Grands Défis Canada, en conformité avec les principes directeurs, pour l'utilisation de la propriété intellectuelle et des autres extraits de ce programme, y compris une licence non exclusive, perpétuelle, irrévocable, libre de redevances, entièrement libérée,

pouvant donner lieu à l'octroi d'une sous-licence et cessible à l'égard de tous les extraits des travaux effectués par le bénéficiaire de la subvention, ou sous sa direction, dans le cadre de la subvention de Grands Défis Canada, afin de permettre à Grands Défis Canada (et à ses sous-titulaires de licences) d'utiliser, d'éduquer, de mener des recherches, de développer, de fabriquer, de faire fabriquer, d'importer, d'exporter, de vendre, d'offrir en vente ou de distribuer des produits, des procédés ou des solutions dans les marchés en développement dans le but d'en assurer l'accès mondial. Pour plus de détails, veuillez consulter la politique de Grands Défis Canada en matière de propriété intellectuelle, à [www.grandchallenges.ca/ressources](http://www.grandchallenges.ca/ressources).

#### **4.10 ACCÈS AUX DONNÉES**

Grands Défis Canada s'est engagé à optimiser l'utilisation des données afin de favoriser l'application des connaissances dans l'élaboration de solutions permettant de sauver des vies. Pour atteindre cet objectif, les données doivent être largement et rapidement mises à la disposition de la collectivité de la recherche de Grands Défis Canada et de la collectivité plus vaste de la santé mondiale par des méthodes éthiques et efficaces d'accès aux données. Dans l'optique de l'accès mondial, l'accès aux données équivaut à l'application du deuxième principe directeur de la Politique d'accès mondial, qui stipule que les connaissances acquises grâce à la découverte sont diffusées largement et aussi rapidement que possible parmi les projets connexes et la communauté scientifique mondiale.

Les bénéficiaires de subventions peuvent être tenus d'élaborer et de soumettre un plan d'accès aux données (PAD) précisant la façon dont sera assuré l'accès aux données et le calendrier de diffusion des données. Au minimum, le terme « données » désigne les ensembles de données quantitatives et qualitatives finales annotées et les renseignements connexes tels que les métadonnées, les tables de codage, les dictionnaires de données, les questionnaires et les protocoles.

Grands Défis Canada est conscient de la valeur de la propriété intellectuelle et de la commercialisation, ainsi que des avantages liés à l'utilisation initiale et continue des données, mais non d'une utilisation prolongée ou exclusive. Dans certains cas, la protection de la propriété intellectuelle, les lois ou les règlements peuvent retarder ou empêcher l'accès aux données. Le cas échéant, le bénéficiaire d'une subvention devra fournir une explication pour justifier une exonération partielle ou entière de l'exigence relative à l'accès aux données.

#### **4.11 DROITS DE GRANDS DÉFIS CANADA**

La présente demande de propositions s'inscrit dans le cadre d'un programme de subventions discrétionnaires. La présentation d'une proposition ne crée pas de relation contractuelle entre le candidat et Grands Défis Canada. De plus, tous les candidats reconnaissent que ce programme fait l'objet d'un essai pilote dans le cadre de la présente demande de propositions et toutes les modalités sont sujettes à modification. Grands Défis Canada se réserve notamment les droits suivants, à sa seule discrétion et sans préavis :

1. Annuler cette demande de propositions en tout temps pour n'importe quel motif.
2. Modifier et relancer à nouveau la demande de propositions en tout temps pour n'importe quel motif. Cette demande de propositions est valide à compter du 12 novembre 2013 et remplace toute demande de propositions antérieure de même nature. Les modalités et conditions de la présente demande de propositions s'appliquent à toutes les propositions présentées à compter du 12 novembre 2013, et celle-ci pourrait être remplacée par une demande de propositions révisée dans l'avenir. Nous vous recommandons de rester à l'affût de toute révision à la demande de propositions avant de présenter votre lettre d'intention et votre proposition.
3. Accepter ou rejeter toute proposition non conforme du fait qu'elle ne répond pas aux critères d'admissibilité, qu'elle n'est pas conforme aux instructions relatives au dépôt d'une proposition et/ou qu'elle n'est pas conforme aux instructions relatives aux coûts admissibles.
4. À la seule discrétion de Grands Défis Canada, ne pas retenir une demande en fonction du rendement d'une subvention ou d'un projet antérieur de Grands Défis Canada, ou de l'octroi d'une subvention au candidat pour de la recherche identique ou similaire par l'un des partenaires de Grands Défis Canada ou des établissements collaborateurs.
5. Écarter toute proposition à tout moment lorsqu'il y a une indication que la proposition constitue, de quelque façon, du plagiat.
6. À la discrétion exclusive de Grands Défis Canada, accepter ou de rejeter l'une ou la totalité des propositions, quel que soit le classement d'une proposition par rapport aux critères d'admissibilité et avec ou sans explication.
7. Accorder un moins grand nombre de subventions que prévu.
8. Attribuer à des propositions des montants différents, pour une durée différente ou à des conditions différentes de celles indiquées ci-dessus.
9. Vérifier tout renseignement fourni par les candidats en faisant une recherche indépendante ou en communiquant avec des tiers jugés fiables par Grands Défis Canada et utiliser ces renseignements pour éclairer la décision de financement de Grands Défis Canada.
10. Modifier les critères d'admissibilité et d'évaluation en tout temps, y compris mais sans toutefois s'y limiter, les critères appliqués à l'étape du tri.
11. Utiliser la vidéo ou toute autre forme de représentation visuelle présentée par les candidats sur le site Web de Grands Défis Canada à des fins de sensibilisation du public ou tout autre média et/ou canal de média social.
12. Ne pas fournir de critique ou de rétroaction quant aux raisons pour lesquelles une proposition a ou n'a pas été retenue.
13. Concevoir les subventions de manière à établir des liens avec des partenaires de financement éventuels, y compris des investisseurs du secteur privé.
14. Fournir les fonds des subventions en collaboration avec des partenaires financiers. Cela pourrait comporter la conclusion d'accords de subvention distincts avec chaque organisation (c.-à-d. un avec Grands Défis Canada et un avec l'organisation partenaire), ainsi que des transferts de fonds distincts. Toutefois, les produits livrables du projet seront harmonisés.

#### 4.12 ASSURANCES DE LA RECHERCHE

Grands Défis Canada a comme politique que la recherche avec des sujets humains, la recherche avec des animaux et la recherche assujettie à des exigences réglementaires supplémentaires doit se dérouler conformément aux normes d'éthique internationalement reconnues les plus rigoureuses. Pour recevoir des fonds de Grands Défis Canada, initialement et tout au long d'un projet de recherche, les chercheurs doivent affirmer et prouver qu'ils se conforment aux principes et aux normes d'éthique énoncés ci-dessous.

1. La recherche avec des participants humains doit procéder d'une manière qui démontre, protège et préserve le respect des personnes et qui témoigne d'un souci du bien-être des individus, des familles et des collectivités<sup>11</sup>.
2. La recherche avec des animaux doit procéder d'une manière qui garantisse des soins et un traitement sans cruauté.
3. Certaines entreprises de recherche, y compris mais sans toutefois s'y limiter, la recherche avec de l'ADN recombiné, des biorisques et des organismes génétiquement modifiés, pourrait être assujettie à une réglementation et à une supervision plus étroites.

Bien que cela ne soit pas requis à l'étape de la lettre d'intention, et comme il sera nécessaire pour chaque projet individuel, Grands Défis Canada exigera, pour chaque endroit où une partie d'un projet doit se dérouler (sous la responsabilité de votre organisation ou celle d'un sous-subventionnaire ou d'un sous-traitant), que toutes les approbations légales et réglementaires concernant les activités qui doivent s'y dérouler aient été obtenues avant le début de l'activité réglementée. Nous exigerons aussi que vous acceptiez de ne faire aucune dépense pour recruter des sujets humains tant que les approbations requises n'ont pas été obtenues auprès des organismes de réglementation et de surveillance de l'éthique. Pour plus de détails, veuillez consulter la politique en matière d'éthique de Grands Défis Canada, à <http://www.grandchallenges.ca/ressources/>.

Toute question concernant le programme Sauver des cerveaux doit être adressée à [sauverdescerveaux@grandsdefis.ca](mailto:sauverdescerveaux@grandsdefis.ca). Les réponses aux questions les plus fréquemment posées seront régulièrement publiées sur notre site Web, à [www.grandchallenges.ca/grands-defis/sante-femme-enfant/sauver-des-cerveaux](http://www.grandchallenges.ca/grands-defis/sante-femme-enfant/sauver-des-cerveaux).

---

<sup>11</sup> Version modifiée des principes fondamentaux articulés dans le second *Énoncé de politique des trois Conseils* (<http://www.ger.ethique.gc.ca/fra/policy-politique/initiatives/tcps2-eptc2/chapter1-chapitre1/>).

## APPENDICE A : PAYS ADMISSIBLES

Les candidats des pays figurant sur la liste suivante sont admissibles à la présente demande de propositions<sup>i</sup>. La liste des pays est fondée sur des considérations telles que la classification des pays à revenu faible ou intermédiaire de la Banque mondiale et les pays prioritaires d’Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (MAECI), et elle inclut le Canada.

Cette liste peut être modifiée en tout temps par Grands Défis Canada sans avis. Nonobstant leur inclusion dans la liste ci-dessous, tous les pays admissibles sont assujettis à l’approbation de Grands Défis Canada sous réserve de la conformité à toutes les lois et politiques canadiennes et étrangères applicables. Dans la mesure du possible, Grands Défis Canada donnera un avis raisonnable de la détermination de non-admissibilité d’un candidat établi dans l’un des pays énumérés ci-dessous.

<i>Afghanistan</i>	<i>Kenya</i>	<i>Soudan</i>
<i>Antigua et Barbuda</i>	<i>Kirghize, Rép.</i>	<i>Soudan du Sud</i>
<i>Arménie</i>	<i>Kiribati</i>	<i>Sri Lanka</i>
<i>Bangladesh</i>	<i>Kosovo</i>	<i>Suriname</i>
<i>Belize</i>	<i>Laos, Rép. dém. pop. du</i>	<i>Swaziland</i>
<i>Bénin</i>	<i>Lesotho</i>	<i>Tadjikistan</i>
<i>Bhoutan</i>	<i>Libéria</i>	<i>Tanzanie</i>
<i>Bolivie</i>	<i>Madagascar</i>	<i>Tchad</i>
<i>Brésil<sup>ii</sup></i>	<i>Malaisie</i>	<i>Thaïlande</i>
<i>Burkina-Faso</i>	<i>Malawi</i>	<i>Timor-Leste</i>
<i>Burundi</i>	<i>Mali</i>	<i>Togo</i>
<i>Cambodge</i>	<i>Maroc</i>	<i>Ukraine</i>
<i>Cameroun</i>	<i>Mauritanie</i>	<i>Vanuatu</i>
<i>Canada</i>	<i>Micronésie, États féd. de</i>	<i>Vietnam</i>
<i>Cap-Vert</i>	<i>Moldavie</i>	<i>Yémen, Rép. du</i>
<i>Cisjordanie</i>	<i>Mongolie</i>	<i>Zambie</i>
<i>Colombie</i>	<i>Montserrat</i>	<i>Zimbabwe</i>
<i>Comores</i>	<i>Mozambique</i>	
<i>Congo, Rép. dém. du</i>	<i>Myanmar</i>	
<i>Congo, Rép. du</i>	<i>Népal</i>	
<i>Côte d’Ivoire</i>	<i>Nicaragua</i>	
<i>Djibouti</i>	<i>Niger</i>	
<i>Dominique</i>	<i>Nigeria</i>	
<i>Égypte, République arabe d’</i>	<i>Ouganda</i>	
<i>El Salvador</i>	<i>Ouzbékistan</i>	
<i>Éthiopie</i>	<i>Pakistan</i>	
<i>Gambie</i>	<i>Papouasie-Nouvelle-Guinée</i>	
<i>Géorgie</i>	<i>Paraguay</i>	
<i>Ghana</i>	<i>Pérou</i>	
<i>Grenade</i>	<i>Philippines</i>	
<i>Guatemala</i>	<i>République centrafricaine</i>	
<i>Guinée</i>	<i>Rwanda</i>	
<i>Guinée-Bissau</i>	<i>Samoa</i>	
<i>Guyane</i>	<i>Sainte-Lucie</i>	
<i>Haïti</i>	<i>Saint-Vincent-et les</i>	
<i>Honduras</i>	<i>Grenadines</i>	
<i>Îles Salomon</i>	<i>São Tomé-et-Principe</i>	
<i>Inde</i>	<i>Sénégal</i>	
<i>Indonésie</i>	<i>Sierra Leone</i>	
<i>Jamaïque</i>	<i>Somalie</i>	

<sup>i</sup> Les candidats des pays autres que ceux énumérés ci-dessus ne peuvent être considérés pour un financement que sur invitation de Grands Défis Canada.

<sup>ii</sup> Les candidats du Brésil ne sont admissibles qu’à une subvention de démarrage. Les projets dont les activités se dérouleront au Brésil doivent être dirigées par un candidat admissible du Brésil.